



AVIRON BAYONNAIS

CLUB OMNISPORTS

Fondé en 1904

COMMISSION SOCIALE

Bayonne, le 07 Mars 2022

Cher(e) licencié(e),

La Commission Sociale de l'Aviron Bayonnais accompagne depuis 50 ans les jeunes licenciés de chaque Section dans leurs démarches d'Emploi en lien avec leur Scolarité :

- **Recherche de job d'été,**
- **Recherche de stage en entreprise (en fin de 3^{ème} par exemple)**
- **Recherche d'une formation par apprentissage,**
- **Recherche d'une Formation en alternance post-Baccalauréat (BAC +),**
- **Recherche d'un CDD ou CDI.**

Pour postuler, vous devez rédiger :

- **Une lettre de motivation,**
- **Un Curriculum Vitae.**

Vous remettrez ces deux documents à votre Président de Section.

Vous serez ensuite reçu(e) par des membres de la Commission Sociale pour affiner votre projet et analyser ensemble vos motivations.

La Commission Sociale se chargera de contacter la ou les entreprises ou institutions susceptibles de vous accueillir.

Si nous obtenons une ou des réponses positives à votre demande, vous serez à même d'être reçu par l'entité qui nous a contacté.

L'Aviron Bayonnais Omnisports a le souci de vous accompagner dans vos études au-delà de votre Activité sportive.

C'est un marqueur fort de notre club au même titre que l'engagement et la solidarité de Nous tous.

**Le Président
De la Commission Sociale :
Jacques MARTY**

**Le Secrétaire de
de la Commission Sociale :
Philippe MARGOT**